

ARRETE MUNICIPAL n° 024 / 2023
réglementant la circulation rue d'Eschentzwiller

Le Maire de la Commune de DIETWILLER,

- VU les articles L.2211-1, L.2213-1, et L.2213-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU les articles R.411-25 à R.411-28, R.417-1 à R.417-13, L.411-8 et R.325-12 du Code de la Route ;
- VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la circulation routière ;
- VU l'instruction interministériel du 22 octobre 1963 sur la signalisation routière, modifiée et complétée ;
- VU les travaux de l'entreprise TEAM TP, 100 route vers la Mine 68310 WITTELSHEIM

ARRÊTE

Article 1 : En raison des travaux d'aménagement d'une piste cyclable devant être entrepris rue d'Eschentzwiller à 68440 DIETWILLER :

- **du 21/06/2023 au 13/07/2023**, la circulation sera alternée par feux tricolores ainsi qu'une séparation par des K5C sur la moitié de la chaussée, la vitesse sera limitée à 30 km/h et interdiction de dépasser ou stationner sur tout le tronçon des travaux (voir plan 1).
- **du 17/07/2023 au 21/07/2023**, la route sera fermée à la circulation et une déviation sera mise en place par l'entreprise (voir plan 2).

Article 2 : Les panneaux de signalisation réglementaire seront mis en place par l'entreprise TEAM TP pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis selon les lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans les conditions et lieux habituels.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera notifié à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Mulhouse
- Monsieur le Procureur de la République
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sierentz
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Garde Champêtres du Haut-Rhin
- Monsieur Thierry ERHART, Chef du Corps de Première Intervention Intercommunal de Landser – Schlierbach – Dietwiller
- SDIS de Saint-Louis
- Collectivité Européenne d'Alsace – Agence Routière Centre
- M2A service collecte des déchets
- SOLEA transport en commun
- IME de Bartenheim
- Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon, M. Thierry FASSNACHT

- Entreprise TEAM TP
- Mairie d'Eschentzwiller
- Mairie de Schlierbach
- Mairie de Landser
- Affichage

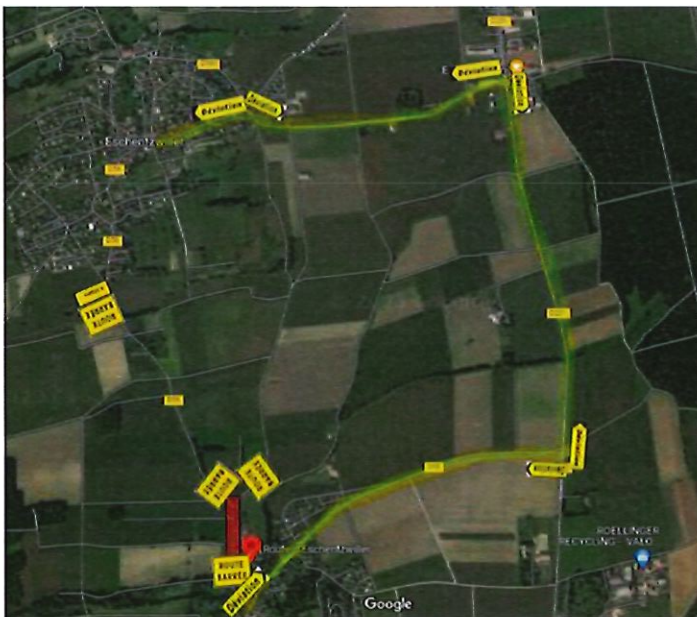
Fait à Dietwiller, le 15 juin 2023
 Le Maire,
 Christian FRANTZ




Plan 1 :



Plan 2 :



-  Emprise chantier
-  Itinéraire de déviation